

VÉLO ■ La petite reine n'est pas à la fête dans la Loire, où l'on manque de pistes cyclables et de voies vertes

En queue de peloton, la Loire accélère

De schémas directeurs en études, les mobilités douces peinent à émerger dans le département. Il y a pourtant urgence. Les collectivités ont saisi l'enjeu. Vers un changement de braquet ?

Laelitia Cohendet

laelitia.cohendet@centrefrance.com

Sept communes ligériennes apparaissent en 2019 au baromètre des villes cyclables de la FUB (Fédération des usagers de la bicyclette). Toutes piètrement notées et fort mal classées. La Loire pédalerait-elle dans la semoule ? Le sentiment prédomine chez les cyclistes. « On accuse un énorme retard dans le département, regrettent Serge Sagnard, président de Vélo en Forez et Gérard Fréry, président de Mont'à vélo. Notre territoire est l'un des plus pauvres en infrastructures. » Difficile, en effet, de soutenir la comparaison avec le Bas-Rhin, la Vendée ou la Drôme. Petit coup d'œil dans le rétro.

Un problème de reliefs

Éveillé à la question en 2009, le conseil départemental accouche d'un schéma directeur en 2012, dans lequel il injecte trois millions d'euros. L'accent est mis sur la pratique sportive. Quinze cols emblématiques (dont la montée de Courreau, dans le Forez) sont équipés de bornes kilométriques. Mais le gros morceau est d'ordre touristique. Le Département rêve d'une voie verte aménagée en bords de Loire, promet 150 km d'itinéraires à l'horizon 2020. 71, seulement, sont en service aujourd'hui (*lire par ailleurs*). Un manque de volontarisme ? Vice-président délégué à la voirie, Jérémie Lacroix s'inscrit en faux. « Nous avons, dans la Loire, un problème de reliefs difficile à surmonter. Sans compter qu'il nous faut trouver un équilibre entre automobilistes, cyclistes et piétons. »

Les associations de défense estiment le frein surtout lié aux dépenses. « La réflexion est limitée par les finances, lance Serge Sagnard. On fait des travaux au coup par coup sur un budget contraint. On bouche des trous. »

Urgence climatique et Covid semblent avoir fait bouger les lignes. « Nous consacrerons en 2021 deux millions d'euros de notre plan de relance au cycle », annonce Jérémie Lacroix (*sur un total de 15 millions, N.D.L.R.*). Pas d'aménagement majeur en vue mais la possibilité



DU CÔTÉ DE MONTRISON. Ci-dessus, la chaussée à voie centrale banalisée de la route de Champdieu à Montbrison. Un aménagement similaire est en projet sur la rue du Champ de mars à Savigneux.

de subventionner des projets locaux et intercommunaux. Avec raison tant les Agglomérations semblent avoir pris le lead. À elles, notamment, l'organisation des pratiques utilitaires (déplacements quotidiens entre le domicile et le travail). Dotée d'une politique cyclable depuis 2017, Loire Forez élabore un nouveau schéma directeur, assistée du groupe-

ment d'études Jean-Clerc Consultant et Mouv'Innov. « L'idée, confie Éric Lardon, vice-président délégué aux mobilités, est de développer les infrastructures sécurisées et continues, de relier les polarités et d'assurer l'intermodalité. » Définition des priorités en fin d'année. Puis réalisation dans le cœur de mandat assure l'élu. « On ne peut pas se permettre d'attendre. »

Dans l'immédiat, la collectivité teste une chaussée à voie centrale banalisée rue de Champdieu à Montbrison, la deuxième après le chemin des Combes. « Un choix que nous recommandait l'Ademe (Agence de la transition écologique), précise Luc Véricel, adjoint local à la voirie. Il donne de très bons résultats, non accidentogènes, même s'il nous faudra peut-être l'adapter sur une partie de la rue. Le marquage est en jaune, donc provisoire. »

Une excellente initiative estime Gérard Fréry. Bien que manque encore la connexion avec les boulevards et le pôle culturel

(cinéma, MJC, salle Guy-Poirieux). « Je ne sais pas si nous pourrions traiter l'axe au cours de ce mandat, avoue le maire Christophe Bazile. Il s'agit d'une route à grande circulation, il nous faut donc toucher au gabarit de la chaussée. C'est un investissement lourd. Nous ne pouvons pas les multiplier en l'espace de six ans (*sachant que la rue de Saint-Anthème, côté Moingt, figure en tête de liste, N.D.L.R.*). Mais nous y travaillons franchement. »

Aux impatients, le maire expose « ses » contraintes. « J'entends la pression, que je partage. Mais il nous faut trouver un juste

milieu entre les travaux, dans une ville patrimoniale où même les revêtements sont particuliers, et les finances. »

« On ne peut pas se permettre d'attendre »

« Le virage est amorcé », se félicite Serge Sagnard. Sans doute la loi LOM (loi d'orientation des mobilités, votée en décembre 2019) a-t-elle contribué à faire évoluer les mentalités. Impossible désormais d'engager un chantier de voirie en agglomération sans y inclure un aménagement vélo : pictogramme, bande ou piste cyclable.

Les usagers applaudissent. Car bien qu'associés aux instances consultatives, leurs représentants savent ne rien peser dans la balance. 300 abonnés Facebook et une quinzaine d'adhérents pour Mont'à vélo, 70 membres pour Vélo en Forez... « Des sympathisants, mais pas des militants, souffle Serge Sagnard. Nous avons intégré il y a deux ans le collectif Loire Sud pour parler d'une même voix. Mais les choses sont balbutiantes. Le cycliste n'a pas de vrai poids électoral. Avec la loi, les choses ne pourront que s'améliorer. » ■



« On fait des travaux au coup par coup. On bouche des trous. »

SERGE SAGNARD Président de Vélo en Forez

Une aide pour se remettre en selle



COUP DE POUCE VÉLO ■ Le ministère de la Transition écologique et solidaire encourage la pratique du vélo dans le cadre du déconfinement. Votre bicyclette rouille au garage ? Vous ne vous sentez plus à l'aise derrière le guidon ? Le dispositif « Coup de pouce vélo », reconduit jusqu'au 31 mars 2021, est l'occasion de retrouver routes et chemins en douceur. Le gouvernement offre à chaque particulier une séance de remise en selle d'1 h 30 à 2 heures. Seule condition : faire appel aux services d'une vélo-école, telle que Forez bike school à Chalmazel. Mais aucun élève n'a pour l'heure sollicité Félix Groizard. « Je n'attends que ça, déclare le moniteur. Pouvoir redonner confiance... Je suis là pour conseiller les gens sur les aspects techniques, mais aussi la météo, les parcours, l'entretien. » Point n'est besoin de posséder un VTT pour la mise en situation. Le Chalmazellois s'adapte aux équipements et aux demandes. Renseignements au 06.58.44.63.72.